

De Clerc a 21. May 1681.

114.

Offic.
Monsieur



Je ne scay qui peut encore avoir presé cette charité a S. A. M. de dire qu'elle a refusé le Doct^r. Romps a la Reyne. Car il est certain que elle ne l'a pas fait^t. Mais seulement escrit aux Docteurs, qui n'es tout pas leuy mesme fort proche^t a ce voyage, de voir si la Maj^t ne pourroit pas contacter de son frere ou de son beaufrere, & cela comme de leuy misme sans parler de Madame. Et que si elle témoignoit que non, elle ne pourroit pas bien refuser qu'il allast. Je ne scay comment il s'en sera acquitté, et suis incertain que S. A. M. aye pris de la quelques displeaisir contre S. A. M. qui n'a pas eu la pensée de la desobliger. Je ne l'ay pas encore veue aujourd'hu^y; mais je scay qu'elle en sera fort altérée; car il n'est pas temps de desobliges d^es personnes de cette qualité, & qui, comme vous dites fort bien, sont capables de faire du bien ou du mal.

J'avois ordre de Madame de vous envoyer la Proposition de l'ambassadeur d'Espagne a Londres touchant le mariage de nos Princesse, & en avois déjà fait une Copie a cet effect^t, que viennent d'arriver les lettres de Hollande qui nous rapporte toute imprimée de la Haye, de sorte que vous l'auriez déjà eue; Quelles merveilles! Nos gens de Hollande aïn^t sont ils pas honteux?

Je viens de la Cour ou comme j'ay cru, j'ay vu S. A. M. altérée du displeaisir que la Reyne a pris a tort contre elle, et a pris Hug. 87.

aussi bientôt la plume pour écrire à S. M. & espérant qu'on la trouvera encore à Helvétie, ou elle manda aussi au Doct^r. Romps qui elle lui donne la liberté & permission de la suivre, comme il estoit aussi son intention au cas que S. M. ne se pût contenir de son frère ou de son beaufrère. Son. et A. Madame sera bien aise que vous voyez sa promesse aux Doct^r. que vous verrez me postur par un refus absolu. Mais je ne saay si led^r Doct^r. aultre message cette affaire assez discrétement, puis qu'il y ait un peu de son propre intérêt. Quant à ce que S. M. ne formalise encore que S. Et. M. ne lui a pas respondue sa main. Elle lui en fait & fone excuses dans sa lettre, car effectivement S. Et. M. avoit une dilatation sur un œil, à quoys elle est assez sujette, & le temps n'est fort court; car le courrier prisoit son retour, a cause disoit il, que la Reynne devoit partir bientôt. La ^{lettre} de Madame n'estoit au risque brûcible. J'espere que tout se râcomodeera; car il n'y a eu aucune mauvaise intention.

Je suis bien marri qu'en cette conjoncture vous soyez obligé de faire le voyage de Bruxelles; mais quel remède? son Et. M. le jugeant nécessaire, quand ce ne seroit que pour répondre un jour de nos devoirs, ce que S. Et. M. à jugé ne se pourroit pas bien si on envoioit seulement un jeune.

Il est bon que l'avis du conseil soit venu sur l'affaire de Van Santen, & sur la Declaration de Bosnius; car Madame commençoit à en murmurer. Je suis entièrement de vos tre sentimens touchant la compétence de ces deux contre Triplandius. Pendant il s'impose sur ce sujet, & se fait fort,

Le Comte de Finsenborg est parti avans la venue de votre
avis touchant Hertal. S. Et. M. n'a pas laisse par avance
de luy correspondre conformement aux avis, & luy trespouignez
quelqz ressentiment des violences commises contre les sujets
et l'autorite de S. Et. Mais il n'a excuse son Prince
et tout rattaché sur ceux de Liège, protestant que sondame
ne desire rien tant que de vivre en bonne correspondance
et amitié avec Son Alte. mose clairiste. Enfin force belles
les paroles.

J'espere que votre voyage de Bouxelles ne sera pas long, et
que vous seriez bien bientôt de retour a la Haye. Possible nous
voudrez vous voir a Turnhout ou on parle que S. Et. M.
et madame doivront bientôt aller prendre les eaux de Spa.

Je suis

Mon sieur

Votre extr humble et tres obéissant
serviteur

Frid Rivet.

